

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 11

Artikel: Propos du vignoble : sur le mur...
Autor: Mat.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

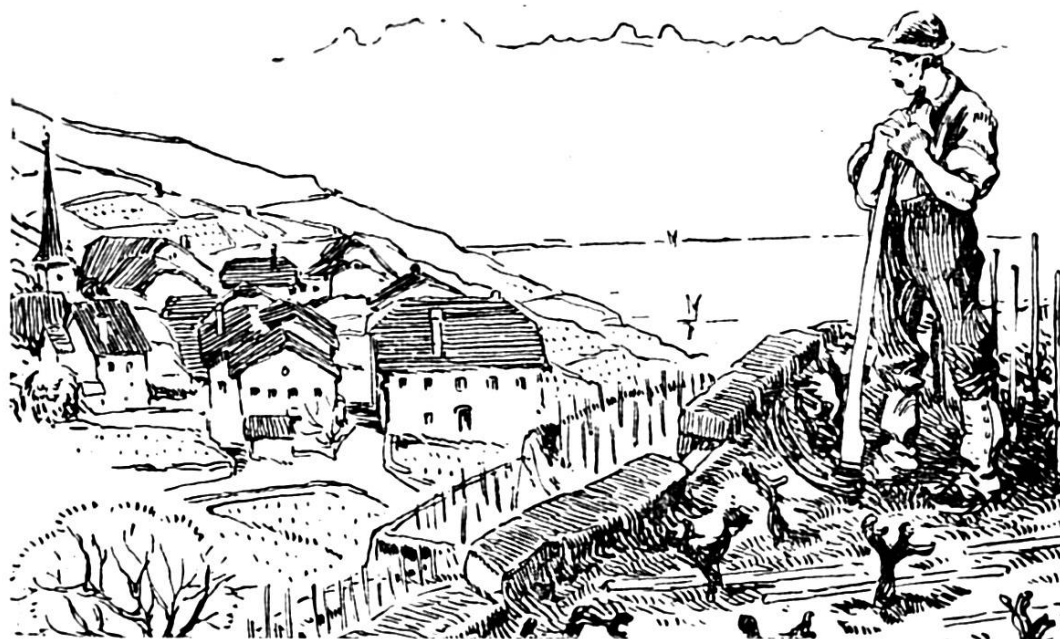
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PROPOS
DU VIGNOBLE

Sur le mur...

— Reste encore un moment, tu n'es pas tant pressé. Regarde, d'ici nous dominons toute la ville.

— Tiens ! elle avance cette route !

— Oui, depuis une année (le premier coup de pioche a été donné le 20 juillet 1953), depuis un an, les abords de notre ville sont transformés en un vaste chantier. Partout on creuse, on pioche, on pose des canalisations, on élève des murs. Des pelles mécaniques, avec leurs mâchoires de fer, enlèvent la terre et les pierres et les chargent directement sur des camions. Le pont, au-dessus de la voie ferrée, commence à prendre forme.

— Quel trafic, mes amis ! On est encore mieux à la vigne. On y est au moins tranquille. En bas, on a la tête cassée avec tout ce bruit et tout ce mouvement. Ça vous donne le tournis !

— A deux pas de mon jardin s'élevait une jolie maison. Elle bornait mon horizon du côté du couchant.

Des ouvriers sont venus. Ils l'ont vidée de son contenu, ôté les fenêtres et les volets, les barrières de fer des balcons. On aperçoit le jour d'une fenêtre à l'autre. Hier, ils sont montés sur le toit. Ils ont enlevé les tuiles, soigneusement, une à une. Ils ont dé-

cloué les lattes et jeté bas les chevrons. Les combles ont disparu. Avec le pic, la pioche et la pince, les hommes s'attaquent aux murs. Une fine poussière flotte aux alentours. Bientôt... demain, la jolie maison ne sera plus qu'un tas de pierres, qu'un amas informe de débris...

Petite maison, ta silhouette m'était familière ! Bien campée sur la pente entourée de fleurs où bourdonnaient les abeilles et d'arbustes où chantaient les oiseaux, tu tressaillais au passage des trains ; de tes fenêtres grandes ouvertes tu leur faisais signe, tu regardais d'un air indifférent défiler les automobiles un peu plus bas...

Ces machines, tu le sais maintenant, avaient juré ta perte. Tu les gêrais dans leur course folle. Tu les entravais dans leurs circuits. Dans quelques mois, les humains rouleront sur l'emplacement que tu occupais. Tombée dans le grand oubli, retournée au néant, personne ne songera à toi, petite maison, sauf ceux qui t'ont connue !

— Si les vieux revenaient, ils n'en croiraient pas leurs yeux. Que diraient-ils en voyant les vélos, motos, scooters, les automobiles de toutes marques et

de toutes grandeurs lancées comme des bolides sur nos routes ?

— Vers la fin du siècle passé, à l'époque des premiers vélos, les cyclistes devaient mettre pied à terre pour traverser la ville. Lorsqu'il y avait des courses, les clubs demandaient aux autorités l'autorisation pour les coureurs de rester sur leur machine*.

— Tu vois, le Tour de Romandie, à la mode 1890 ?

Voici ce qu'on pouvait lire à l'époque :

« Le soussigné — conseiller communal — a été violemment bousculé et insulté par un vélocipédiste lancé en carrière au contour de la Route Neuve, droit au-dessous de l'écriteau « Vélocipédistes, au pas ! »

» Comme les délits de ce genre se multiplient de jour en jour en raison immédiate de l'insolence de ces messieurs de la pédale et que les mesures de protection du public ne suffisent

plus, je viens prier la Municipalité d'examiner s'il n'y aurait pas lieu d'interdire par ordonnance de police, la traversée de la ville sur machine... »

Que diraient-ils aujourd'hui, ces conseillers et bourgeois d'alors, qui se plaignaient des écoliers circulant sur des échasses dans la rue ou du garçon de l'Hôtel de Ville qui laissait son cheval aller seul à l'abreuvoir ? Le cheval risque tous les jours « d'extropier » les enfants, disait le rapport de police. Quand un agriculteur venu en ville, amener du bois ou des pommes de terre, laissait galoper ou simplement trotter son cheval, on le vouait aux gémonies et on lui dressait une contravention pour avoir circulé à une « vitesse folle » !

— Et si on reprenait le travail, hein ?

Mat.

* Et la demande était accordée « aux risques et périls » des intéressés.

Idylle vaudoise

Jean-Louis, Vaudois dans l'âme,
De Jeanne était amoureux,
Et ne croyait être heureux
Que lorsqu'il l'aurait pour femme.

Il en était fou, vraiment,
Ce n'était plus un mystère,
Bien qu'il eût grand soin de taire
Ce louable sentiment.

Et Jeanne, fine brunette,
Lui lançait de doux regards
N'attendant qu'un mot du gas.
En vain attendit Jeannette.

Jean-Louis ne parlait pas...
Alors, lasse de l'attente,

D'émoi toute palpitante,
Jeanne fit le premier pas,

Et d'une voix attendrie
En l'appelant par son nom :
Tu m'aimes ? Je le parie —
Oh ! La ! Je ne dis pas non !

TOXICAL l'insecticide idéal
en boîte poudreuse à Fr. 1.90
détruit : Anthrènes des tapis, Cafards,
Fourmis, Guêpes, Puces, Poissons
d'argent, etc.

 **Droguerie
Simond**

A LA RUE DU PONT LAUSANNE
DROGUERIES RÉUNIES S. A. -:- LAUSANNE